



Recherche en bref

Les délinquants condamnés dans le système fédéral pour homicide, infraction de nature sexuelle, vol qualifié ou infraction liée à la drogue et leurs antécédents à l'adolescence

Dans toutes les catégories d'infractions majeures, les délinquants sous responsabilité fédérale qui ont des antécédents remontant à l'adolescence affichent un taux de récidive plus élevé.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

La validité prédictive des antécédents criminels à l'égard de la récidive a fait l'objet de nombreuses études; la littérature en pénologie traite de la question depuis longtemps.

Même si les antécédents criminels aident de manière importante à prévoir des comportements criminels, il reste à démontrer si des critères comme les antécédents remontant à l'adolescence (moins de 18 ans) sont toujours des facteurs déterminants pour prévoir la récidive chez les délinquants sous responsabilité fédérale.

Un examen des antécédents criminels de tous les délinquants est effectué à leur arrivée aux services correctionnels fédéraux pour déterminer les démêlés qu'ils ont eus avec la justice à l'adolescence et à l'âge adulte. Des indicateurs sont systématiquement recueillis à chaque nouvelle admission, notamment : le nombre de condamnations, le type de condamnation, la décision du tribunal (surveillance dans la collectivité, ordonnance de placement) et les résultats (manquements aux conditions de la surveillance dans la collectivité, rapports disciplinaires, tentatives d'évasion et évasions).

Ce que nous avons fait

Les antécédents criminels remontant à l'adolescence relevés lors du processus d'Évaluation initiale des délinquants (EID) du Service correctionnel du Canada ont été tirés du Système de gestion des délinquant(e)s (SGD). L'EID normalise l'enregistrement des indicateurs d'antécédents à l'adolescence dans la section sur le dossier des antécédents criminels. L'un de ces paramètres est le pourcentage de délinquants sous responsabilité fédérale qui ont commis des infractions dans leur adolescence. Les données ont été compilées pour les délinquants condamnés dans le système fédéral pour un homicide (1 677), une infraction sexuelle (3 814), un vol qualifié (7 344) et une infraction liée à la drogue (8 718) et ce, sur six exercices consécutifs (de 2006-2007 à 2011-2012). Les résultats postlibératoires (récidive au cours de trois ans de suivi) ont été recueillis pour la population étudiée.

Ce que nous avons constaté

Les données tirées du SGD révèlent que les délinquants condamnés dans le système fédéral pour vol qualifié ont eu plus de démêlés avec la justice à l'adolescence que les autres délinquants condamnés pour homicide, infraction sexuelle ou infraction liée à la drogue (57 % par rapport à 42 %, 28 % et 44 %, respectivement) et qu'ils ont été plus nombreux à être réincarcérés dans un établissement fédéral après avoir commis une nouvelle infraction (32,5 % par rapport à 22,8 %, 15,5 % et 27,9 %, respectivement). Les résultats montrent que dans toutes les catégories d'infractions majeures, les délinquants sous responsabilité fédérale qui ont des antécédents remontant à l'adolescence sont plus susceptibles d'être réincarcérés que ceux qui n'ont pas eu de démêlés avec la justice lorsqu'ils étaient jeunes, mais nous constatons aussi que la prévalence plus élevée des démêlés avec la justice à l'adolescence et le taux de récidive plus élevé chez les délinquants condamnés pour vol qualifié dans le système fédéral les distinguent statistiquement des autres catégories d'infractions majeures et de ceux qui n'ont pas d'antécédents à l'adolescence.

Tableau : Antécédents à l'adolescence et réincarcération (R) à la suite d'une infraction

| Ant ado. | Homicide | % R | Inf. sex. | % R | Vol qual. | % R | Drogue | % R |
|----------|---------------|------|-----------------|------|-----------------|------|-----------------|------|
| Oui | 705 (42 %) | 22,8 | 1 054 (28 %) | 15,5 | 4 148 (57 %) | 32,8 | 3 796 (44 %) | 27,9 |
| Non | 972 (58 %) | 13,2 | 2 760 (72 %) | 5,6 | 3 176 (43 %) | 19,8 | 4 922 (56 %) | 13,7 |
| TOTAL | 1 677 | 17,2 | 3 814 | 8,4 | 7 324 | 27,2 | 8 718 | 19,9 |

Ce que cela signifie

Comme il semble y avoir un lien entre les antécédents criminels à l'adolescence et la récidive chez les délinquants sous responsabilité fédérale, des interventions plus intensives et une surveillance

accrue sont nécessaires auprès des délinquants qui ont eu des démêlés avec le système de justice pénale à un jeune âge.

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la Direction de la recherche par courriel (recherche@csc-scc.gc.ca) ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et sommaires de recherche.

Préparé par : Larry Motiuk et Ben Vuong